

Compte Rendu de la réunion avec monsieur Pierre Contin

sur les aménagements cyclables à l'échelle de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude,

mairie de La Richardais, mercredi 18 décembre 2018, 16 h à 16 h 30

Présents : Pierre Contin (Communauté de Communes Côte d'Emeraude, vice-président en charge de la mobilité), Bruno Caline (président Dinard Emeraude à vélo)

Comme convenu lors de la précédente réunion en mairie le 27 septembre 2018, nous nous sommes réunis à la mairie de La Richardais pour passer en revue les dossiers concernant les aménagements cyclables en cours ou à venir à l'échelle de la CCCE et sur la commune de La Richardais. Cette réunion a permis de préciser les points suivants :

1- État d'avancement des 4 liaisons cyclables entre les communes (coût 950.000 €)

Liaison n° 6: connexion de la voie verte à la rue de la Ville-es-Passants. Les travaux sont achevés et l'ouverture de ce tronçon est imminente.

Liaison n° 7: voie verte Saint-Lunaire - Dinard le long de la D 786. Les travaux sont bien avancés mais ralentis actuellement à cause des réticences d'un propriétaire riverain du tracé.

Liaison n° 10: Itinéraire Lancieux - Beaussais. Retard pour le début des travaux qui est maintenant prévu en janvier 2019.

Liaison n° 11: itinéraire Saint-Lunaire - Saint-Briac-sur-Mer via la PA La Ville au Coq. Les travaux débuteront en janvier 2019.

2- Permis d'aménager pour le tronçon Lancieux - Saint-Briac-sur-Mer incluant le pont sur le Frémur prévu pour mars/avril 2019 et pour le tronçon La Richardais - Carrefour des Millières en début 2019

3- La CCCE a répondu à l'appel à candidature du Plan Vélo National afin de recruter un agent en remplacement du départ de Flora André. Réponse attendue en février/mars 2019.

4- chantier du secteur de l'Hermitage

Les travaux liés à l'installation du collège Sainte-Marie démarreront en janvier 2019. La création du Pôle d'échanges multimodal n'est pas traitée actuellement car en attente de régler les problèmes de dépollution du site. En conséquence, aucune décision n'a été prise sur les itinéraires cyclables pour les futurs collégiens vers Dinard avec le franchissement de la RD 168, vers la voie verte en direction de Cap Émeraude avec franchissement de la RD 266 et vers le bourg de La Richardais.

5- état d'avancement des actions du groupe de travail « stationnement vélo » par la CCCE (Étude «Services Vélo »).

Aucune action n'a été réalisée. Ce sujet est resté en « stand-by » depuis le départ de Flora André en septembre 2018.

6- proposition d'aménagements cyclables sur la commune de La Richardais

La famille Bertould Godier se déplace quotidiennement à vélo sur la commune et nous a adressé des propositions d'amélioration possible sur ses itinéraires habituels (maison - école et maison - voie verte) que nous avons transmis à Pierre Contin. Celui-ci envisage de rencontrer la famille Godier à ce sujet lors de l'étude de ce secteur.

7- information concernant la fête du vélo 2019 (1^{er} et 2 juin)

L'association « Dinard Émeraude à Vélo » propose d'organiser une balade familiale convergente destinée à toutes les communes de la CCCE. Nous contacterons prochainement Daniel Guilbert du Club de Cyclotourisme afin de lui proposer de coopérer à cet événement.

Malgré une bonne volonté évidente, Pierre Contin regrette le non remplacement de Flora André et semble actuellement démuni pour concrétiser les décisions prises au cours de l'année comme par exemple lors du comité de pilotage de l'étude « Services Vélo ». Pour l'avenir, il mise beaucoup sur l'affectation d'un nouvel agent grâce à l'appel à candidature du Plan Vélo.

Association « Dinard Émeraude à Vélo »
représentée par Bruno Caline